Trente-troisième Année. -- N° 28 — UN NUMÉRO : 15 CENTIMES. — SAMEDI 28 JANVIER 1888

JOURNAL DE ROUBAIX

PRIX DE L'ABONNEMENT : Roubaix-Tourcoing : Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 fr. — Un an, 50 francs. — Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 francs. — La France et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX : A ROUBAIX, RUE NEUVE, 17 | A TOURCOING, RUE DES POUTRAINS, 42
Directeur : ALFRED REBOUX
AGENCE SPÉCIALE A PARIS : Rue Notre-Dame-des-Victoires, 28

ABONNEMENTS ET ANNONCES : Rue Neuve, 17, à Roubaix. — A Lille, rue du Curé-Saint-Etienne 9 bis. — A Paris, chez MM. Hav s, Laffite et Cie, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 34, à Brux , l'Office de Publicité.

ROUBAIX, LE 27 JANVIER 1888

RETOUR A LA BARBARIE

La loi est athée, a-t-on dit souvent !

Athée, c'est-à-dire représentant la volonté des législateurs qui l'ont édictée et s'imposant au nom de la force brutale.

La morale, l'école, la loi indépendantes de toute autorité divine, de tout enseignement religieux, de toute idée d'un droit supérieur et antérieur, voilà le dernier mot de ce que l'on appelle l'esprit moderne.

Ces doctrines dans l'application ne répondent pas à ce qu'en attendaient leurs propagateurs.

La légalité, lorsqu'elle ne représente que la force, reste la maitresse tant qu'elle a la gendarmerie à ses ordres, mais elle provoque des colères, soulève des haines, prépare des révoltes que rien ne pourra calmer et contenir, parce que l'idée de Dieu étant supprimée, la bête humaine se rue et se venge en brute des maîtres dont la loi brutale l'écrase et l'opprime.

Les scientifiques qui nous gouvernent n'avaient pas prévu ces conséquences et ne se doutaient pas qu'un jour viendrait où les citoyens, ne se sentant plus protégés, auraient recours à la force pour se défendre contre ce qu'ils croient être les injustices de la société à leur regard.

Le revolver de poche fait partie aujourd'hui de nos institutions.

Il fait loi et avant peu, la magistrature que personne au monde ne nous envie sera obligée de reconnaître et d'accepter ses décisions.

Depuis deux ans, pour ne pas rappeler que les coups de revolver qui ont causé scandale, nous avons :

Le revolver de Mme Clovis Hugues.

Le revolver de Duc-Quercy et celui du commissaire Ballerich.

Le revolver dont à trois reprises des individus se sont servis à la Chambre pour appeler l'attention sur leurs affaires privées.

Le revolver de l'individu qui, sur le pont de la Concorde, tira sur M. de Freycinet.

Le revolver d'Aubertin contre M. Jules Ferry.

Le revolver de Lucas contre Louise Michel.

Etc., etc.

De tous côtés, les coups éclatent ; à force de se discréditer la loi n'impose plus aucune confiance et aucun respect; chacun songe à se défendre lui-même et à se faire justice.

Le terme suprême de la civilisation matérialiste risque fort d'être le premier pas vers un retour à la barbarie.

Cela ne nous surprend pas.

C'est très logique.

LES PATTES DE MOUCHE

Comme dans la célèbre comédie de M. Sardou, les *Pattes de mouche*, voici que tout le monde court après des lettres et que personne ne les trouve. Affaire Wilson, toujours.

Il s'agit, nous l'avons déjà dit, des reçus donnés par M. Wilson à Mme Legrand mère et constatant que celle-ci avait versé entre les mains du gendre de M. Grévy une soixantaine de mille francs, afin d'obtenir la croix pour M. Pierre Legrand. Ces reçus, on ne les trouve pas.

On a dit dans certains journaux que M. Bouchez, procureur général, se serait fait livrer ces pièces si compromettantes et les aurait gardées par devers lui. Deux de nos confrères ont reçu à ce sujet un communiqué, non pas de Bouchez, qui était directement mis en cause et qui, aux termes de la loi, avait seul qualité pour répondre, mais de M. Bernard, procureur de la République. Ce dernier couvre son chef : il nie tout, et termine en affirmant que la justice « a fait ce qui était de son devoir ».

Nul ne se permettait de mettre en doute la parole de M. Bernard. Nous n'avons pas voulu non plus nous faire l'écho de tous les bruits — certains sont fort graves, — qui depuis quelques jours ont circulé au sujet de M. Bouchez.

Nous nous bornerons à poser la curieuse question suivante :

Certaines pièces très compromettantes pour M. Wilson ont subitement disparu. Elles ne sont pas dans le dossier de M. Atthalin. Elles ne sont plus ici. Elles ne sont pas là. Où sont-elles ?

Cet incident jette le parquet dans un assez vif émoi. M. Atthalin a été mandé chez M. Bouchez, avant-hier et a conféré longuement avec lui. Il s'est rendu aussi à diverses reprises chez M. Bernard procureur de la République.

Peut-être arrivera-t-on, après tant de conciliabules, à retrouver les insaisissables pattes de mouche.

Aurons-nous à ce propos un nouveau pétard ?

UN DISCOURS DE M. DE MACKAU

A L'UNION DES DROITES

Paris, 26 janvier.

M. de Mackau, réélu président de l'union des droites, a prononcé aujourd'hui son discours d'installation. Dans ce discours, M. de Mackau dit :

« Il y a quelques jours, le président de la République *prononçait de graves paroles*. Répondant aux félicitations que les membres de la commission du budget étaient venus présenter à leur ancien collaborateur, M. Carnot crut devoir recommander au parti républicain la concorde et l'union contre l'ennemi commun : la droite.

» Ce langage, inattendu dans la bouche d'un chef d'Etat élu de la veille, qui frappait ainsi en pleine *poitrine plus de trois millions d'électeurs* ayant nommé des représentants de droite, n'a pas été démenti. Non seulement il n'a pas été démenti, mais il a été confirmé par ceux-là même qui l'ont entendu,

» Ces paroles surprenantes chez tous l'étaient plus encore de la part de M. Carnot, qui avait toujours montré une modération particulière et qui, quelques semaines avant, acceptait avec une satisfaction marquée les applaudissements des droites.

» C'est là, messieurs, un symptôme qu'il n'est pas permis à des hommes politiques de négliger ; c'est là l'affirmation, dans son acception la plus haute et qui, par cela même, eût dû être la plus impartiale, des sentiments, mieux que cela, des nécessités de cette association politique au sujet de laquelle nous avons déjà eu occasion de nous expliquer : la concentration républicaine qui sacrifie tout le gouvernement.

» La France elle-même a ses intérêts électoraux et a ses ambitions. *L'ennemi*, c'est la droite : telle est la formule simple, nette, précise, autour de laquelle M. Carnot essaye de rallier encore une fois les fractions du parti républicain profondément divisé par des principes différents et des aspirations contraires.

» A croire ce langage, les révolutionnaires, les émeutiers, les fauteurs de désordres ne sont plus à gauche, ils sont à droite. C'est là une injustice constitutionnelle, historique, matérielle, contre laquelle nous ne saurions trop protester.

» Quel a été, en effet, le rôle dont j'ose dire que les droites *ne se sont jamais départies* ? A la veille des élections, elles disaient aux électeurs : « Au-dessus des questions de personnes ou de parti, plaçons les intérêts supérieurs de la France, le soin de sa dignité et de son honneur. »

» Au lendemain, elles disaient dans un ordre du jour adopté à l'unanimité : « Quelles que soient les combinaisons ministérielles qui puissent prévaloir, les droites sont plus résolues que jamais à ne faire aucune opposition systématique. »

» Ce langage était, du reste, confirmé par vos votes de chaque jour; jamais, profitant de combinaisons faciles, vous n'avez songé à renverser un cabinet, uniquement pour vous donner la satisfaction d'atteindre des adversaires politiques.

» Vous avez fait le contraire. Le 11 février 1886 et le 29 mai 1886, dans les affaires de Decazeville, les droites sauvaient par deux fois le ministère Freycinet.

« Le 24 novembre 1886, elles sauvaient de nouveau le ministère Freycinet dans la question de suppression de la cour des comptes. Trois jours après, elles agissaient de même à l'occasion de l'ambassade du Vatican.

» Après le ministère Goblet, leur attitude fut la même, notamment les 25 et 29 janvier et 10 février 1887, et jusqu'au jour où M. Goblet commit la faute impardonnable et l'imprudence de se tourner vers la droite et de lui dire : « Oui ! c'est la guerre que nous vous déclarons ! »

» Vous avez fait plus : poussés par un sentiment patriotique, afin d'éviter au pays une guerre que rien n'imposait et aussi afin de rétablir des finances en déroute, vous avez ouvertement et patiemment soutenu, à travers mille déboires, le ministère Rouvier.

» Il était cependant composé d'hommes qui n'avaient cessé de vous combattre. Vous lui avez, malgré tout, prêté votre appui jusqu'au bout, jusqu'au moment où il a dû vous demander un vote de confiance, qui s'adressait plus à M. Grévy et à ce que vous savez qu'au ministère même.

» Non, messieurs, ce n'est pas à des hommes comme vous, désintéressés, patriotes avant tout, qui avez donné tant de preuves de votre désintéressement et de votre patriotisme, que l'on peut dire : la droite, c'est l'ennemi.

» S'il devait en être ainsi, nous répondrions sans hésiter : « L'ennemi, c'est la concentration républicaine qui force des hommes comme M. Carnot, quand ils veulent y persévérer, à tenir un langage aussi impolitique et aussi injuste. »

» L'honorable M. Clemenceau l'a dit à la tribune, *nous l'avons répété après lui* : « Dans les conditions actuelles, il n'y a que deux gouvernements possibles: avec ses amis, leurs réformes, leurs revendications et leur programme, ou avec la droite, en tenant compte des idées, des principes sociaux et financiers qu'elle n'a cessé d'exposer. »

» Ceux qui ont voulu se placer en dehors de cette alternative ont été condamnés à succomber rapidement, vaincus par des majorités parlementaires quand ils ne l'ont pas été par leurs propres dissentiments.

» Vous ne pouvez désirer, messieurs, qu'une chose pour l'avenir, pour l'honneur du pays : c'est de le voir gouverner, non avec les radicaux, mais avec la droite, avec les idées et les principes que nous n'avons cessé de soutenir.

» Ce gouvernement, la France l'a connu même sous le régime actuel, c'est lui qui, de 1871 à 1876, a reconstitué le pays, rétabli les finances que douze années de direction abandonnée aux républicains ont compromises.

« Bientôt, qu'on le veuille ou qu'on ne le veuille pas, la parole sera rendue au suffrage universel. L'expérience de ces douze années de ruines, les tristesses qu'elles ont accumulées porteront leurs fruits. C'est une majorité de droite qui viendra siéger dans cette Chambre.

» L'événement vous trouvera prêt à faire votre devoir dans la majorité comme vous n'avez cessé de le faire dans la minorité ; sans doute, vous resterez ce que vous êtes, vous resterez fidèles à votre passé, à vos convictions.

» Mais, sans rien abdiquer, sans rien renoncer, vous montrerez de nouveau à ceux qui vous attaquent ce que peuvent les hommes à fortes convictions pour le service du pays.

» Vous saurez, s'il le faut, accepter avec désintéressement, la charge du gouvernement afin de rendre à la France qui a besoin de vivre et de travailler au point de vue moral, les libertés religieuses et scolaires qui lui ont été *successivement ravies* ; au point de vue matériel, un budget sérieux et équilibré, une activité féconde que la prétention de l'Etat de tout faire et de tout conduire a fini par détruire.

» C'est ainsi, messieurs, que vous répondrez noblement et fièrement aux attaques dont vous êtes l'objet, que vous pourrez attendre la tête haute le jugement de vos concitoyens. Ils verront en vous des *hommes qui, sans capitulations et sans faiblesses*, auront su rester fidèles à leur pays et à leur conscience. »

L'ordre du jour suivant a été adopté par l'Union des droites à l'unanimité.

« La réunion, s'associant aux patriotiques déclarations de son président, donne son entière adhésion à la politique de sagesse, d'union, de fermeté qu'elle a exposé dans son discours, et décide que la plus large publicité sera donnée à ce discours. »

NOUVEAUX ACADÉMICIENS

Les élections académiques d'hier ont été ce qu'on les pressentait, bien que la lutte, pour un des fauteuils ait été des plus vives et n'ait pas nécessité moins de trois tours de scrutin. Il y a longtemps que cette triple élection était en suspens, et faisait l'objet des préoccupations de la presse et du public. Je ne suis pas bien sûr qu'il n'y ait point eu de paris engagés à ce sujet ; tout aujourd'hui n'est-il point prétexte à paris ? Il y en eut nombre d'engagés, le mois dernier, au moment de l'élection du président de la République ; pourquoi n'y en aurait-il pas, à propos d'un des honneurs les plus justement enviés chez nous ? On sait qu'il s'agissait de pourvoir au remplacement de MM. Caro, de Vieil-Castel et Cuvillier-Fleury, et que les candidats étaient nombreux.

On a vu hier les résultats en chiffres, du triple scrutin, dont un seul a exigé plusieurs tours, celui qui devait *désigner un successeur* à M. de Viel-Castel. Il est en faveur de l'amiral Jurien de la Gravière, et ce n'est que justice. Peu d'hommes ont rendu plus de services au pays et parcouru une carrière mieux remplie que l'honorable amiral. Et puis, n'est-il pas juste que l'Académie française, qui ouvre ses portes à toutes les illustrations, ait donné ses suffrages à un des plus dignes représentants de cette marine héroïque qui fut récemment notre orgueil et qui reste notre espoir ? Qui sait ce que sera demain, et si la foudre ne sortira pas, rapide et brutale, des nuages amoncelés ? Cet hommage rendu à la marine dans la personne de l'amiral Jurien de la Gravière, est donc un hommage patriotique, mais aussi très littéraire,

. . . .

M. le comte d'Haussonville a passé, lui, haut la main, au premier tour, ayant pour concurrent M. Janet. Le résultat n'était pas douteux. Il l'était si peu que l'Académie n'a pas hésité un instant. On a dit et répété plaisamment que M. Othenin d'Haussonville était le fils de son père : ce n'est déjà pas peu de chose que l'héritage d'un tel nom, mais l'élu de l'Académie est tout aussi bien le fils de ses œuvres. Dans les polémiques qui précèdent d'habitude, ces élections académiques, on a passé trop volontiers sous silence les ouvrages de M. d'Haussonville, ses études si attentives sur la misère à Paris, par exemple, si pleines de recherches et de documents du plus haut intérêt. Est-ce qu'il n'est pas honorable au premier chef, pour la corporation des gens de lettres, de compter parmi ses soldats laborieux ceux qui portent des noms honorés parmi les plus honorables et qui perpétuent des traditions de famille ?

On ne pouvait perdre, à l'Académie, et c'est tout simple, le souvenir de M. le comte d'Haussonville, une des figures les plus françaises de notre époque, si affable et si patriote. L'héritier de son nom et de son talent y est entré sans coup férir, comme cela devait être, et si l'on a fait semblant, ici et là, d'oublier ses titres littéraires, celui des académiciens qui le recevra saura les rappeler et apprécier, en même temps, leur valeur et leur haute portée.

Voilà pour les premier et deuxième fauteuils.

Pour le troisième, celui de M. Cuvillier-Fleury, le résultat ne surprend pas davantage : Jules Claretie était élu d'avance. Et qui donc pourrait trouver cette élection mauvaise ? Elle était faite, dès le premier jour, aussi bien à l'Académie que dans le public, car on aurait grand tort de croire que c'est au dernier moment que l'Académie manifeste ses préférences. Quand il y a lutte, après un ou plusieurs tours de scrutin, n'est-il pas naturel que des membres de l'Académie ne s'entêtent pas à soutenir un candidat condamné et portent leurs voix sur un autre ? Mais, c'est l'histoire de tous les scrutins, et il n'y aurait pas de scrutins sans cela.

La lutte pour le troisième fauteuil, celui de M. Cuvillier-Fleury, contre M. Claretie, était considérée depuis longtemps comme impossible. Aussi, c'est une idée fâcheuse d'avoir tardivement soulevé la candidature J.J. Weiss qui, d'avance, était condamnée à ne pas réussir. Quel mauvais service rendu à un homme de cette valeur, à un maître de la plume, que d'avoir mis en avant sa candidature, quand l'heure était passée ! Il y a des courants contre lesquels il est impossible de lutter, et le courant, à l'Académie, était en faveur de M. Jules Claretie.

Mais les échecs, à l'Académie, ne sont pas définitifs, et M. Weiss est un académicien de demain. Sa place est marquée d'avance, dans cette compagnie d'élite qui, quoi qu'on en dise, se trompe bien rarement dans ses choix. Et qui donc protesterait contre le triple résultat de ce scrutin d'hier, qui a ouvert les portes de l'Académie française à un noble lettré qui honore la profession d'écrivain par tant d'autres dédaignée, à un amiral illustre qui poursuit ses études historiques sur le passé et l'avenir de la marine, avec une sève et une vigueur de jeune homme, et enfin à un homme de lettres, dans toute l'acception du mot, un des nôtres dont le talent a fait la situation, et dont la carrière littéraire, déjà longue et remplie et la grande honorabilité professionnelle, étaient bien dignes de cette distinction suprême, la plus haute pour un écrivain, et la plus légitimement enviée.

JEAN DE NIVELLE.

Mort de M. Henry de Pène

Henry de Pène, rédacteur en chef du *Gaulois*, est mort hier, à Paris, à quatre heures de l'après-midi.

Lors de la manifestation des hommes d'ordre contre la Commune, le 22 mars 1871, rue de la Paix, M. H. de Pène reçut une balle des fédérés dans l'aine.

M. H. de Pène faillit mourir de cette blessure, dont il resta des désordres intestinaux qui, à diverses reprises, nécessitèrent une médication énergique.

Au commencement de novembre, il ressentit une nouvelle crise de sa maladie.

Il y a dix jours, vaincu par les douleurs qu'il ressentait, il se mit au lit pour ne plus se relever.

Pendant les cinq derniers jours qui ont précédé son entrée en agonie, lui, si maître de lui, si doux, si patient, ne pouvait retenir les cris que lui arrachait son martyre. C'était un spectacle déchirant.

Mercredi, à minuit, pour la première fois, dit le *Gaulois*, triste la réalité se faisait jour. La fin s'approchait, visible à tous.

M. Simonnet, administrateur du *Gaulois*, qui était allé prendre des nouvelles de M. H. de Pène, se mettait à la disposition de la famille, et partait en hâte à la recherche d'un médecin, et en découvrait un. Toute la soirée, les domestiques de M. H. de Pène avaient couru tout Paris sans en rencontrer. Le médecin déclara qu'il n'y avait plus d'espoir.

M. Simonnet alla chercher M. l'abbé de Saint-Pern, vicaire de la Trinité et confesseur de M. H. de Pène.

M. H. de Pène reconnut M. l'abbé de Saint-Pern se recueillit quelques instants avec lui, avec l'aide de Dieu qui lui envoyait ses dernières lumières, et se prêta pieusement à l'administration de l'extrême-onction. Puis, il retomba dans sa somnolence. Il n'en est plus sorti que deux fois, et pour un instant.

Hier matin, le docteur Parthenay eut une consultation avec le docteur Dieulafoy et un autre médecin.

On posa des ventouses à M. H. de Pène. A ce moment, M. H. de Pène a eu encore une vive lueur de connaissance.

A deux heures, M. l'abbé de Saint-Pern est de nouveau venu lui donner ses consolations. Il lui a serré la main. Puis M. H. de Pène est retombé sur son oreiller, respirant avec quelques râles, une sueur froide l'inondant, mais calme ne trahissant aucune souffrance.

Vers quatre heures, Mme de Pène crut s'apercevoir qu'il ne respirait plus. Elle approcha une glace de ses lèvres. M. H. de Pène avait rendu son âme au Ciel. Il est mort d'un rhumatisme articulaire.

Dire la douleur de Mme de Pène est chose impossible.

***

M. Edouard Bocher a prié, dès hier, M. Arthur Meyer de vouloir bien remettre la lettre suivante à Mme de Pène :

Je reçois, madame, une bien douloureuse nouvelle : la mort si imprévue de M. de Pène.

La perte n'est pas pour vous seule. Elle est pour la presse, que M. de Pène honorait par l'élévation de son talent et la loyauté de son caractère; pour le parti, auquel l'attachaient les plus fermes convictions; pour le pays, dont il a toujours été le dévoué et fidèle serviteur.

Il emporte l'affectueuse estime de ses confrères et les regrets sincères de tous ceux qui l'ont connu.

Permettez, madame, que je m'associe à votre juste affliction et que je vous prie d'agréer l'expression de ma respectueuse condoléance.

E. BOCHER.

M. DE FALLOUX

Le correspondant parisien du *Journal de Bruxelles* constate, non sans raison, combien M. de Falloux s'est trompé, en 1871, au point de vue monarchique :

« Cette réception a soulevé une polémique sur le rôle du comte de Falloux à la réunion de l'Assemblée nationale de 1871 : le comte de Falloux, en poussant ses amis à ajourner, jusqu'après la conclusion de la paix et le rétablissement de l'Etat, la proclamation de la monarchie, a-t-il été bien ou mal inspiré pour la cause monarchique ?

» J'ai toujours eu un goût très vif pour M. de Falloux, et lui-même a bien voulu plusieurs fois me témoigner sa bienveillance. *Amicus Plato, sed magis amica veritas*. L'événement a montré que M. de Falloux s'était trompé. A sa réunion, l'Assemblée nationale pouvait tout, hormis changer un homme en femme, comme l'on disait naguère du Parlement britannique: elle pouvait restaurer la monarchie, proclamer le comte de Chambord, même avec son drapeau blanc. Sous la botte de l'Allemand, la France aurait tout accepté.

» Mais dès que la France l'eût vue hésiter, l'Assemblée perdit son crédit ; elle en a été réduite à se tenir, tout en se cabrant, sur le terrain des faits accomplis. En notre pays il faut, comme l'on dit, saisir le balle au bond : quand on la laisse passer, en comptant sur des circonstances plus favorables, on ne peut plus s'en emparer.

» Si le premier acte de l'Assemblée avait été de rétablir la monarchie, il ne se serait passé rien de plus ni rien de moins que ce qui s'est passé, puisque la Commune a eu lieu tout de même. Seulement, le comte de Paris serait aujourd'hui sur le trône, avec le drapeau tricolore, et le duc d'Aumale serait encore dans son Chantilly au lieu d'être à Bruxelles.

» Mais les monarchistes ont toujours perdu leur temps à discuter leur prince : ils ont discuté le comte de Chambord, ils discutent aujourd'hui le comte de Paris. Lorsqu'on est monarchiste et qu'on trouve l'occasion de faire de la monarchie, il faut la faire de suite, avec le prince que l'on a et au besoin, malgré lui.

» Les républicains ont montré beaucoup plus d'esprit politique en acceptant la république des mains de M. Thiers. La république de M. Thiers était pourtant, pour eux, aussi difficile à avaler que le comte de Chambord et le drapeau blanc pour les orléanistes ou que le drapeau tricolore et le comte de Paris pour les anciens partisans du drapeau blanc.

» M. de Falloux s'est donc trompé en poussant ses amis à ajourner la restauration de la monarchie. J'ajouterai qu'il s'est trompé lourdement : il était facile de prévoir, en effet, que le gouvernement qui rétablirai la paix, l'ordre, les finances, l'armée, ne serait pas remplacé quand on voudrait et comme on voudrait, parce qu'il aurait rendu au pays précisément le service que le pays demandait à cette Assemblée. C'est la République qui a été à la peine, et c'est la République qui est encore à l'honneur. Si l'Assemblée avait fait faire la même besogne à la monarchie, il en aurait été tout de même pour la monarchie. »

***

L'*Univers* publie cette note :

« Un ami dévoué de Monsieur le comte de Paris nous prie de faire savoir que la publication des *Mémoires* de M. de Falloux a été vue avec regret par le prince, qui s'est efforcé de l'empêcher, sans pouvoir y réussir. »

SEPT MILLIONS DE VICTIMES!

Quand par un de ces cataclysmes que la main de l'homme ne sait pas encore détourner, un fleuve sort de son lit en Europe, c'est par centaines ou au plus par milliers que l'on compte les victimes, et les peuples oubliant les rivalités de la politique, font de leur mieux pour aider les victimes! Mais quel nom donner à l'inondation dont le dernier courrier de Chine apporte le récit. Quelle expression peut-on employer pour décrire un cataclysme qui fait sept millions de victimes, sept millions d'êtres humains enlevés, balayés par les flots! Et c'est pourtant ce qui vient d'arriver en Chine.

Le Hwang-Ho, autrement dit fleuve Jaune, est sorti de son lit en brisant les barrières qu'on avaient élevées devant lui, il y a 2,000 ans, a inondé complètement un espace de 50 kilomètres carrés. 1,200 villages ont disparu ne laissant aucune trace de leur existence, et le fleuve roule ses flots là où les Chinois vivaient tranquilles et heureux !

Il ne faudrait pas croire que ce soit la première fois que le fleuve Jaune est cause de pareils malheurs. Les annales de la Chine mentionnent cinq inondations de ce genre depuis 2,000 ans. Seule, celle de 1852, a été connue en Europe, cependant au bout de cinq ans seulement. Et on traçait encore en Europe le cours du fleuve Jaune, quand il était depuis des années déjà, 400 kilomètres plus au nord du golfe de Petschili ; car ces inondations sont causées par des soubresauts que fait le fleuve les Européens habitant Shanghaï écrivent que cette fois-ci le fleuve a reculé de 500 kilomètres. Le cataclysme a été causé par dix jours de pluies continuelles : le onzième jour un vent furieux s'est élevé, a jeté des masses d'eau formidables contre les talus qui ont fini par céder. Les habitants de la région, tous réquisitionnés, ont eu beau travailler avec rage, le fleuve se fraya une route et alla se jeter dans un fleuve voisin, le Lu-Tschin.

Les eaux ne rencontrant plus aucun obstacle allèrent se briser contre les murs de la ville de Tachungmu; la ville fut balayée, les eaux couvrirent alors toute une province et se précipitèrent vers la mer sur une largeur de 50 kilomètres.

Un pareil malheur aurait-il pu être évité ? Les Européens qui connaissent la région hésitent à répondre à cette question. Le fleuve Jaune vient des hauts plateaux de la Mongolie et entre en Chine sur un terrain mou, composé de matières jaunes qu'il entraine avec lui. Les bords du fleuve sont toujours couverts de ses matières qui ne présentent aucune résistance. De plus, le lit du fleuve devient toujours plus élevé et les inondations toujours plus facile.

Il ne faudrait pas croire que le gouvernement chinois ne fait rien pour les inondés. L'impératrice leur a fait envoyer 32 millions de livres de riz et leur a fait remise des impôts pour une année entière, et comme il faut que la singulière façon dont les Chinois comprennent la justice garde toujours ses droits, le *Journal officiel de Pékin* contient un décret par lequel l'empereur ordonne que le sous-préfet et le maire de Schang-an, l'employé départemental de Tcheng-tschu, et le gouverneur de Tschu-tsch, seront attachés pendant huit jours et huit nuits en face de l'endroit où les digues ont été brisées « et où tout le monde pourra les voir ». Cela ne rendra pas la vie aux noyés et l'on ne voit pas trop à quoi cela servira aux survivants ! Mais c'est la justice chinoise qui le veut ainsi !

LA PROPOSITION D'AMNISTIE

DE M. BASLY

On sait que la commission d'initiative a repoussé la prise en considération sur la proposition d'amnistie de M. Basly.

Le rapport de M. de Chatenay qui va être incessamment déposé rappelle d'abord les différentes propositions de ce genre qui, depuis 1883, ont été repoussées par la Chambre.

Le gouvernement n'en a pas moins usé de clémence envers les condamnés qui en ont paru dignes — plusieurs ont même été graciés et le président du Conseil actuel, tout en repoussant l'amnistie a déclaré qu'il ne se refusait pas à entendre les appels de la clémence. Dans ces conditions, la commission repousse la prise en considération,

1° Parce que l'amnistie appliquée aux grévistes paralyserait l'action de la loi;

Le rapport se termine par une invitation au Congrès à donner promptement son approbation, proclamant ainsi d'une façon positive toute la valeur qu'elle attache à l'importante œuvre française.

BOURSE DE PARIS

du vendredi 27 janvier

Cours communiqués par le CRÉDIT LYONNAIS

Agence à Roubaix, rue de la Gare, 2.

Cours précéd.	VALEURS	Cours d'ouv.	Cours de 2 h.	Cours de clôt.
	Fonds d'Etat			
81 47	3 0/0	81 40	81 42	81 45
84 95	3 0/0 amortissable	84 95	84 95	84 95
107 85	4 1/2 1883	107 82	107 82	107 85
59 1/16	3 0/0 Portugais	59 .l.	.. ..	58 15/16
94 25	Italien 5 0/0	94 ..	94 10	94 15
67 5/16	Extérieure 4 0/0	67 1/4	.. .l.	67 3/8
78 .l.	Hongrois 4 0/0	77 7/8	... ..	77 7/8
377 50	Egypte 6 0/0	376 25	376 25	376 25
14 15	Turc 4 0/0	14 12	14 12	14 10
506 ..	Obligations du Trésor.	... ..	... ..	512 50
101 20	Russe 1870 5 0/0	.. ..	.. ..	100 90
.. .l.	Russe 1880	.. ..	.. ..	.. .l.
527 ..	Bons de liquidation 5 0/0	... ..	... ..	527 75
	Sociétés de Crédit			
4025 ..	Banque de France	4015 ..	4015 ..	4005 ..
453 75	Banque d'Escompte	.. ..	... ..	467 50
755 ..	B. Paris et d. Pays-Bas	750 ..	... ..	751 25
340 ..	Banque Parisienne	... ..	... ..	347 50
1383 75	Crédit Foncier	1332 50	1382 ..	1381 25
173 75	Banque Tharsis	178 75	.. ..	181 25
577 50	Crédit Lyonnais	576 25	... ..	575 ..
453 75	Société générale	... ..	... ..	451 25
437 50	Banq. J.R.P. Pays-Aut.	... ..	.. ..	440 ..
506 25	Banque Ottomane	506 25	... ..	506 25
	Chem. de f. Franc.			
1527 50	Nord act.	.... ..	1520 ..	1525 ..
1252 50	Paris-Lyon-Médit. »	.... ..	1250 ..	1252 50
792 50	Est »	.... ..	... ..	793 75
890 ..	Ouest »	... ..	.. ..	890 ..
1328 ..	Orléans »	.... ..	.... ..	1333 ..
1152 .	Midi »	.... ..	.... ..	1152 ..
	Sociétés diverses			
2085 ..	Suez	2078 75	2078 ..	2080 ..
1410 ..	Gaz Parisien	1410 .	.. . ..	1406 25
687 50	Voitures	.... ..	.... ..	690 ..
1140 ..	Omnibus	.... ..	.... ..	1140 ..
538 75	Rio-Tinto	550 ..	...	554 ..
296 25	Panama	290 ..	... ..	293 75
	Obligat. Foncières			
530 ..	Foncières 500 4 0/0	... ..	... ..	525 ..
104 ..	» 10e 4 0/0	... ..	... ..	104 ..
595 ..	» 500 f. 3 0/0	... ..	... ..	593 75
518 ..	» 4 0/0 1863	... ..	... ..	520 ..
495 ..	» commun. 3 0/0	... ..	... ..	495 ..
385 50	» 1877 3 0/0	... ..	... ..	383 ..
483 75	» com. 1879 3 0/0	... ..	... ..	483 25
483 75	» 1879 3 0/0	... ..	... ..	432 50
	Obl. de Ch. de f. Fr.			
407 ..	Nord	... ..	... ..	406 75
399 ..	Paris-Lyon-Médit. 3 0/0	... ..	... ..	398 ..
398 50	Est 3 0/0	... ..	... ..	389 ..
403 ..	Ouest 3 0/0	... ..	... ..	397 ..
401 50	Orléans	... ..	... ..	401 50
398 50	Midi 3 0/0	... ..	... ..	399 ..
... ..	Nord-Est	... ..	... ..	... ..
385 50	Bône-Guelma	... ..	... ..	387 ..
	Chem. de f. Etrang.			
.. ..	Autrichiens	.. ..	... ..	... ..
61 25	Alpines-Autrichiennes.	.. ..	... ..	60 .l.
.. ..	Lombards	.. ..	... ..	... ..
269 ..	Saragosse	258 75	... ..	257 50
	Obligat. des Villes			
536 ..	Paris 1855-1860	... ..	... ..	532 50
530 ..	— 1865	... ..	... ..	530 .
410 50	— 1869	... ..	... ..	410 50
397 25	— 1871	... ..	... ..	397 25
524 ..	— 1875	... ..	... ..	524 ..
524 ..	— 1876	... ..	... ..	523 ..
391 ..	Marseille	... ..	... ..	392 ..
104 25	Bordeaux	... ..	... ..	104 25
97 50	Lyon	... ..	... ..	97 75
108 ..	Lille	... ..	... ..	108 ..
.. ..	Roubaix-Tourcoing	... ..	... ..	46 50
	Obligations div.			
... ..	Départem. de la Seine.	... ..	... ..	... ..
... ..	Gaz de Paris	... ..	... ..	... ..
... ..	Suez	... ..	... ..	... ..
... ..	Ob. fonc. Russie (4e, 5e)	... ..	... ..	... ..

BOURSE DE LILLE

du vendredi 27 janvier

(par fil téléphonique spécial)

VALEURS	COMPT.	COURS PRÉCÉD.
Lille 1860, remboursable à 100 fr.	110 ..	110 ..
Lille 1863, remboursable à 100 fr.	... ..	107 ..
Lille 1868, remboursable à 500 fr.	... ..	503 ..
Lille 1877, remboursable à 500 fr.	... ..	512 50
Lille 1884, obligations de 400 fr., 200 payés	415 ..	415 ..
Armentières 1886	... ..	480 ..
Armentières 1879	... ..	1012 ..
Roubaix-Tourc., remb. à 50 fr. en 55 ans	.. ..	75 ..
Tourcoing 1878	... ..	492 50
Amiens, remboursable à 100 fr.	... .	109 50
Département du Nord	105 25	105 ..
Caisse de Lille (Verley, Decroix et Ce	... ..	632 50
— » act. nouv.)	... ..	515 ..
C. de Roub. (Decroix, Vernier, Verley Ce)	... ..	420 ..
Caisse d'Esc. E. Thomassin et Ce, act. anc.	... ..	140 ..
— — (act. n.), 250 fr. p.	... ..	262 50
Caisse Platel et Ce	... ..	360 ..
Cie des Industries textiles (L. Allart et Cie)	... ..	550 ..
Crédit du Nord, act. 500 fr., 125 fr. payés.	430 ..	425 ..
Compt. comm. Devilder et Ce, act. 1,000 fr.	.... ..	1000 ..
Gaz Wazemmes, ex-c. n° 37, act. 500 fr. p.	... ..	512 50
Le Nord, assur., act. de 1,000 fr., 250 fr. p.	.... ..	1840 ..
Un. Gén. du Nord, act. de 500 fr., 125 fr. p.	... ..	425 ..
Union Lin. du Nord, act. de 500 fr., tout p.	... ..	320 .
Banque rég. du Nord, à Roub., act. 500 fr.	... ..	500 ..
Deherripon et Ce, à Tourc., act. 500 fr., t.p.	... ..	500 ..
Compt. d'Esc. du Nord, à Roub., 250 fr., p.	... ..	540 ..
Soc. St-Sauv.-Arras (a. us. Grassin), 500, t.p.	155 ..	155 ..
Tramways du Départ. du Nord (ex-c., 7.)	.. ..	35 ..
Caisse comm. de Béthune A. Turbiez et Ce)	... ..	500 ..
Jardin Zoolog. de Lille, act. 500 fr., 250 f.p.	... ..	420 ..
Soc. an. Lille et Bonnières, act. 1,000 fr., t.p.	.... ..	2065 ..
Biache-Saint-Vaast	... ..	3255 ..
Denain et Anzin	... ..	205 ..
Obligations Nord	... ..	400 ..
Fives-Lille, remboursables à 450 fr.	... ..	467 ..
Union Linière du Nord (oblig. hypot. 300)	... ..	252 50
Gaz Wazemmes (1 à 2,000) remb. à 300 fr	... ..	440 ..

CHARBONNAGES

ACTIONS		Cours complets
Aniche (Nord) le 12e	... .	8750 ..
Anzin 100e de denier	2297 50	2300 ..
Blanzy (Saône-et-L.), p. (30.000 act.)	1325	1320 ..
Bruay (Pas-de-Calais)	... .	9930 ..
Bully-Grenay le 6e	1270	1270 ..
Carvin	... .	1260 ..
Courcelles-lez-Lens	... .	150 ..
Courrières	... .	26500 ..
Campagnac	... .	450 ..
Douchy	... .	1895 ..
Douaisienne (act. libérée 500 fr.)	... .	126 25
Dourges	... .	6335 ..
Escarpelle (Nord)	... .	3180 ..
Epinac	... .	800 ..
Ferfay (Société anonyme)	... .	760 ..
Lens	... .	20000 ..
Lières (actions 500 fr. libérées)	... .	47 75
Liévin	... .	4000 ..
Lys supérieure	... .	... ..
Meurchin	... .	2413 75
Marles 30 0/0 part d'ingénieur	... .	14000 ..
Réty, Ferques, Hardinghem	... .	100 ..
Sincey-le-Rouvray	... .	10 ..
Thivencelles, Fresnes-Midi	... .	62 50
Vicoigne et Nœux	... .	15940 ..
OBLIGATIONS		
Mines de Blanzy (1868, remb. à 500 fr.) t.p.	... ..	1290 ..
— de Blanzy (1886, remb. à 500 fr.) t.p.	... ..	525 ..
— Béthune 1881, remb. à 500 fr., t. p.	... ..	520 ..
— Béthune 1877, remb. à 500 fr., t. p	... ..	386 50
— Courcelles-Lens, 1877, remb. à 450	... ..	500 ..
— Réty 1876, remb. à 500, tout payé.	... ..	100 ..

COURS DE CLOTURE AU COMPTANT

du 27 Janvier 1888

Cours précédent	VALEURS	Cours du jour
81 50 .l.	3 0/0 nouveau	81 50 .l.
81 60 .l.	3 0/0 ancien	81 40 .l.
85 .. .l.	3 0/0 amortissable	85 20 .l.
107 85 .l.	4 1/2 0/0 1883	107 95 .l.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

L'exposition universelle. — La participation officielle des Etats-Unis. — Rapport favorable au Congrès.

Washington, 27 janvier. — La commission parlementaire des affaires étrangères a conclu en faveur de la participation des Etats-Unis à l'Exposition universelle de 1889. Le rapport de la Commission expose que le but général de l'Exposition est tel qu'il ne peut qu'avoir toutes les sympathies des Etats-Unis, qui ne sauraient oublier ce qu'ils doivent à la France pour l'aide qu'elle leur a prêtée dans la guerre de l'indépendance ; ainsi que les bons sentiments que les Français leur ont manifestés dans diverses occasions.

(R.F.) BIBLIOTHÈQUE NATIONALE PÉRIODIQUES

Une déclaration de M. Carnot

La *Lanterne* publie le récit suivant d'une déclaration faite par le président de la République à un député :

« Je regrette beaucoup les bruits qu'on fait courir relativement à la dissolution de la Chambre. Je n'ai jamais eu les intentions qu'on me prête; je veux, avant tout, me renfermer dans un rôle constitutionnel, je ne prendrai jamais une initiative de cette nature.

» Le député lui fit alors observer qu'il était regrettable que ce fût le *Siècle* qui poursuivit la campagne de la dissolution, alors qu'on pouvait supposer qu'un membre de sa famille devait exercer une influence prépondérante sur le journal.

» Le président de la République contesta cette influence en termes très nets et il répéta sa déclaration.

» — C'est à tort qu'on suppose la moindre relation entre mes opinions et la politique de ce journal.

Je veux la pratique sincère de la Constitution.

— Mais on vous a reproché, répondit le député, d'avoir pris comme premier ministre, un homme qui a fait la propagande la plus passionnée pour la candidature de M. Jules Frerry à la présidence de la République et qui, par conséquent, représente certainement, non la majorité, mais la minorité de la Chambre, puisque vous êtes à l'Elysée.

» — Il est vrai, reprit M. Sadi Carnot, que j'ai un peu tâtonné dans le choix du premier cabinet que j'ai eu à former.

» Nous étions dans une période difficile où je ne voyais pas bien le ministère qui se dégageait de la situation. Mais, désormais, je me conformerai, de la manière la plus stricte, aux volontés de la chambre. Je suivrai rigoureusement les indications de la majorité. »

Le commandant du 15e corps

Paris, 27 janvier. — Le successeur du général de Colomb au commandement du 15e corps n'est pas encore désigné.

La nomination, à ce poste, du général Warnet subirait un temps d'arrêt, et il se pourrait que ce fût le général de Guiny qui fût envoyé à Marseille.

D'autre part, on assure que, si une crise ministérielle survenait avant le 15 février, il ne serait pas impossible que le général Logerot obtint ce commandement.

La santé de Louise Michel

L'*Intransigeant* donne sur l'état de santé de Louise Michel de curieux détails :

« L'état de Louise Michel parait toujours satisfaisant. Cependant elle a eu un peu de fièvre dans la nuit d'hier.

» M. le docteur Dumolin est retourné, hier matin, aire un nouveau pansement. Il a profité de l'occasion pour couper quelques chairs mortes de l'oreille et du cou.

» Hier après midi, notre ami et collaborateur Ernest Roche, en examinant le chapeau que portait Louise Michel le jour de l'attentat, a retrouvé une des balles retenue dans les fils de fer qui soutiennent le bord du chapeau.

» Louise Michel a envoyé le projectile à notre rédacteur en chef avec un mot ainsi conçu :

« SOUVENIR A ROCHEFORT
LA BALLE DE L'OREILLE COUPÉE TROUVÉE PAR ROCHE DANS MON CHAPEAU

» LOUISE MICHEL. »

« *26 janvier 1888*

» La découverte de notre ami Roche réduit à néant la nouvelle, absolument fantaisiste, télégraphiée du Havre à plusieurs de nos confrères, et d'après laquelle le citoyen Dumas, *président de la réunion*, aurait déclaré tenir de Louise Michel que la première balle serait tombée toute seule, sans pénétrer dans les chairs. On a dit également que l'autre balle avait roulé sous les pieds des assistants.

» Notre collaborateur Roche ayant trouvé l'une des balles dans le chapeau de Louise Michel, et celle-ci étant grièvement blessée à la tête, il est évident qu'elle a gardé l'un des projectiles. »

DERNIERE HEURE

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

La Société des agriculteurs du Nord

Ce matin, à neuf heures, a eu lieu à l'hôtel de la *Terrasse* la réunion du bureau de la Société des agriculteurs du Nord et des Syndicats agricoles du Pas de-Calais. Outre les délégués, citons MM. des Rotours, Baucarne Leroux, Claeys, Deminutte.

M. Trannin, président, a annoncé que la réunion avait reçu l'adhésion du Syndicat des distillateurs de la banlieue de Paris et de celui de Seine-et-Oise qui s'était joint à eux dans leurs diverses démarches. Ce Syndicat était représenté par M. Beauchamp.

Le président a ensuite donné lecture des diverses résolutions prises par la Société des agriculteurs et les Syndicats du Pas-de-Calais.

Un échange d'observations très intéressantes a eu lieu entre divers membres, M. des Rotours surtout a insisté sur la nécessité d'obtenir la consolidation du droit de 70 francs sur l'alcool et l'établissement d'un droit sur le maïs.

L'assemblée a décidé que les délégués se rendraient aussitôt auprès du ministre de l'agriculture pour protester contre le projet établissant un droit sur la consommation de l'alcool et qui favoriserait exclusivement les produits allemands.

Les délégués feront connaître à M. Viette que la réunion accepte le vinage à prix réduit, avec le chiffre de 37,50 proposé par la commission du budget.

Les délégués se rendront ensuite auprès de M. Méline, président de la commission des douanes. Ils feront connaitre les décisions de la réunion à la commission du budget.

Demain, à 9 heures, une nouvelle réunion aura lieu et des démarches seront faites auprès des ministres du commerce et des finances.

D'autre part, l'*Agence Havas* nous rend compte en ces termes de l'entrevue des délégués et du ministre de l'agriculture :

L'entretien, qui fut assez long, a porté sur les diverses réformes contenues, soit dans le projet du gouvernement, soit dans le projet élaboré par la Commission du budget.

Les délégués ont aussi vivement insisté pour que le maïs soit frappé d'un droit de 5 fr. à son entrée en France.

La reprise probable des pourparlers pour le traité franco-italien

Paris, 27 janvier. — M. Ménabréa, sur des instructions reçues de M. Crispi, a fait des démarches, auprès de M. Flourens, afin de lui exprimer, au nom du cabinet italien, le désir de voir renouer les négociations relatives au traité de commerce.

On croit que l'Italie formulera de nouvelles propositions de nature à faire reprendre les pourparlers.

La grève de Bességes

Bességes, 27 janvier, midi. — La liquidation judiciaire de la Compagnie de Terre-Noire, à Bességes, continue sans entrave ; les travaux et services fonctionnent régulièrement. Le préfet, qui est sur lieux, prête son concours. Une nouvelle brigade de gendarmerie est arrivée ce matin en cas de désordres.

La population ouvrière, calme et pacifique, attend une bonne solution; le commerce local s'est ému et est paralysé momentanément. Tout le monde attend avec confiance des résultats prochain.

La culture du tabac

M. Viette a demandé officiellement au président du conseil l'autorisation de rattacher au ministère de l'agriculture le service de la culture du tabac, qui dépend du ministère des finances; l'intention de M. Viette si ce rattachement est opéré, est d'apporter de nombreuses modifications à l'organisation actuelle.

Le système de contrôle, qui est aujourd'hui particulièrement vexatoire pour les cultivateurs de tabac, serait complètement transformé.